



ESJ Humanities

## **Contribution des Poissonneries à L'amélioration des Conditions de vies des Populations de la Ville de Bouaké**

*Dosso Yaya*

Maître Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

*Diarrassouba Bazoumana*

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

*Ouattara El Hadji Inza*

Doctorant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n26p15](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n26p15)

---

Submitted: 30 April 2022

Accepted: 05 August 2022

Published: 31 August 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

*Cite As:*

Yaya D., Bazoumana D. & El Hadji Inza O. (2022). *Contribution des Poissonneries à L'amélioration des Conditions de vies des Populations de la Ville de Bouaké*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (26), 15. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n26p15>

---

### **Résumé**

Bouaké, ville à population ichtyophage et deuxième pôle urbain après celui d'Abidjan, abrite des poissonneries qui mobilisent nombre de personnes. L'implantation de ces moyens de conservation, les activités qui en découlent ainsi que les acteurs qu'ils mobilisent suscitent un regard scientifique. Ainsi, cette réflexion vise à analyser la contribution des poissonneries à l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké. L'étude a consisté à recueillir des données à partir de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain circonscrite à l'observation, à l'entretien et à l'enquête par questionnaire. Il en ressort que les poissonneries sont inégalement réparties à l'échelle de la ville de Bouaké. Elles sont plus concentrées à Dougouba (17 poissonneries), Broukro (11 poissonneries), Zone industrielle 10 poissonneries et Air-France (09 poissonneries). Ce déséquilibre spatial est dû à une différenciation du point de vue socio-démographique et économique entre les quartiers de la ville. Par ailleurs, ces poissonneries sont approvisionnées en diverses espèces par la ville d'Abidjan et le circuit d'animation du commerce est composite. En outre, elles (les poissonneries) contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké à travers la création d'emplois et de revenus dont la plupart surclasse le SMIC ivoirien. Aussi, ces moyens de conservation contribuent à

l'alimentation en permettant la satisfaction des besoins en protéines halieutiques de la population.

---

**Mots-clés :** Bouaké, contribution, poissonneries, conditions de vies

---

## **Contribution of Fishmongers towards Improving the Living Condition of the Population in the City of Bouaké**

*Dosso Yaya*

Maître Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

*Diarrassouba Bazoumana*

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

*Ouattara El Hadji Inza*

Doctorant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

---

### **Abstract**

Bouaké, a city with a fish-eating population and the second largest urban center after Abidjan, is home to fishmongers' shops that mobilize a large number of people. The establishment of these means of conservation, the activities which emerge from them, as well as the actors they mobilize call for scientific scrutiny. This paper focuses on analyzing the contribution of fishmongers towards the improvement of the living conditions of the populations in the city of Bouaké. The result of the study shows that fishmongers are unevenly distributed throughout the city of Bouake. They are more concentrated in Dougouba (17 fishmongers), Broukro (11 fishmongers), Industrial Zone (10 fishmongers), and Aire-France (09 fishmongers). This spatial imbalance is due to a socio-demographic and economic differentiation between the city's districts. The city of Abidjan also supplied the fish shops with various species and the circuit of the trade is composite. They (the fish shops) further contribute to the improvement of the living conditions of the populations in the city of Bouake through the creation of jobs and incomes, most of which exceed the Ivorian minimum wage. The means of conservation contribute to food by offering fish to the population to satisfy its needs in animal resources.

---

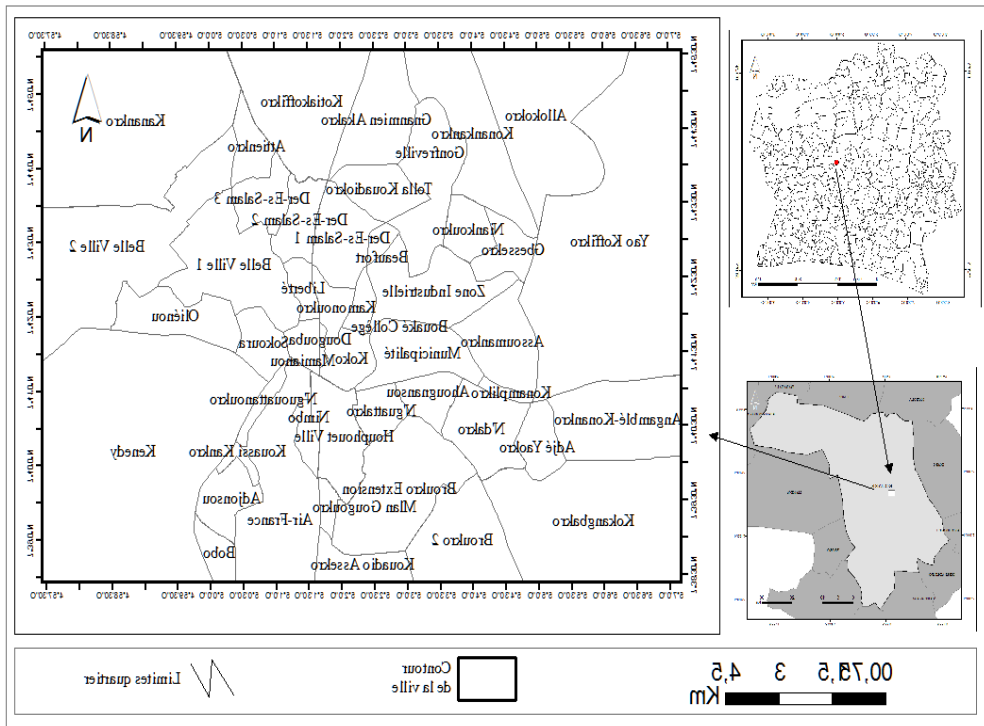
**Keywords:** Bouaké, contribution, fish shops, living conditions

---

### **1. Introduction**

Située à 7°69' de latitude nord et 5°03' de longitude Ouest, la ville de Bouaké est limitée au nord par la ville de Katiola, au Sud par celle de Djébonoua, à l'ouest par la ville de Brobo, et à l'est par celle de Botro. Sa

localisation ainsi que la répartition de ses quartiers se présentent comme suit :



**4Source :** INS, 2019

**Réalisation :** DOSSO Yaya, 2021

**Source :** INS, 2019

**Réalisation :** DOSSO Yaya, 2021

**Carte 1.** Localisation de la ville de Bouaké

La ville de Bouaké couvre une superficie d'environ 13 000 ha et abrite une population de 536 189 habitants en 2014 (Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, 2014). Cette étendue spatiale et sa taille de population importante font d'elle le deuxième pôle urbain après celui d'Abidjan. Aussi s'agit-il d'une ville où la pratique de la pêche n'est pas développée en raison de sa faible densité hydrographique. Se faisant, au plan national, elle se procure en poisson à Sassandra (Kouman, 2008, p.277), à Adiaké et Sassandra (Dosso, 2019, p.108, 110), à Ayaou-Sran (Dosso et *al.*, 2020, p.94) et surtout à Abidjan pour les poissons congelés (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké (2017, p.4). Au plan international, à l'instar du pays qui l'abrite (la Côte d'Ivoire), les poissons qui inondent les marchés de la ville de Bouaké proviennent de plus de 50 pays dont les principaux sont la Mauritanie (36 %), les pays-Bas (5%), la France (9,7 %), le Maroc et le Sénégal (6%), le Belize, la Corée du Sud et la Guinée avec 4 % chacun (FAO, 2008, p.6). À ces quantités, s'ajoutent des productions en provenance du Mali, du Nigeria, du Sénégal et du Bénin (Ministère de

l'Hydraulique de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, 2006, p.14).

« À partir des années 80, plusieurs pays et en particulier ceux d'Afrique subsaharienne font irruption dans une crise profonde et structurelle. Cette crise frappe les différents secteurs d'activités de la Côte d'Ivoire puis engendre la dégradation de la situation économique. Ainsi, pour accroître leurs revenus, de nombreux ménages ivoiriens ont opté pour des activités du secteur tertiaire. Plusieurs nouvelles activités vont commencer à prendre de l'ampleur puisqu'aucune des rares ressources dont dispose le pays ne doit être négligée afin de renouer une croissance forte, saine et durable » (Kébé et *al.*, 1997). C'est alors que le sous-secteur des pêches est appelé à jouer un rôle primordial compte tenu de sa contribution à la richesse nationale et à la satisfaction des besoins des populations en protéines.

La Côte d'Ivoire est l'un des premiers pays importateurs de poissons congelés de la sous-région (Kébé et *al.*, 1997, p.3). Entre 1984 et 1994, elle a importé en moyenne 173 000 tonnes de produits halieutiques, soit 70 % de la production nationale. L'importation du poisson a été à l'origine du développement des moyens de conservation (poissonnerie) à terre pour assurer une bonne distribution dans le pays. En effet, il existe des sociétés d'importation qui traitent avec les producteurs. Ceux-ci congèlent le poisson directement en mer dans des bateaux de pêche-usine (2000 à 4000 tonnes) afin de ne pas interrompre la chaîne de froid (en moyenne -20°C) avant leur arrivé à Abidjan pour être stocker dans des chambres froides des différentes sociétés telles que S C O D I (Société des Conserves de Côte d'Ivoire), F I N U M A (Fabrique Ivoirienne de Nuoc-Mam) (Cormier-Salem, 1983, p.74).

Pour Dehaut (2014, p.19), la chaîne de froid est complétée par un réseau d'entrepôts secondaires appelé poissonnerie. Elles sont généralement vues comme des commerces de quartier ou de proximité, voire comme un magasin traditionnel permettant à un expert des produits de la mer (poissonnier ou poissonnière) indépendant(e) d'exercer un commerce (Commission Pacifique Sud, 2015, p.21).

Bouaké, à l'instar des autres villes du pays, regorgent des poissonneries permettant aux populations de satisfaire leurs besoins en ressources halieutiques. Selon le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Bouaké) (2021, p.10), en 2020, la ville de Bouaké a abrité environ 109 poissonneries qui ont mobilisé plus de 377 employés. Par ailleurs, la ville a importé 12 204 tonnes de poissons congelés en 2019 (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké, 2020, p.10). En claire, la fouille documentaire témoigne de ce qu'il s'agit d'une activité dynamique dont la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké reste sous silence. Cette situation suscite l'interrogation suivante : Comment les poissonneries contribuent-elles

à l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké ? Répondre à cette question revient d'abord à faire l'état des lieux des poissonneries de la ville de Bouaké, ensuite à analyser la chaîne de commercialisation des poissonneries dans ladite ville, enfin à étudier les effets induits de l'activité des poissonneries sur la vie des populations dans la ville de Bouaké, à l'aide de certaines méthodes d'analyse.

## **I. Outils et méthodes**

La méthodologie qui guide ce travail s'articule autour de deux éléments essentiels. Il s'agit de la recherche documentaire et de l'enquête de terrain circonscrite à l'observation, à l'entretien et à l'enquête par questionnaire.

En ce qui concerne la fouille documentaire, certains ouvrages se prononcent sur les institutions mises en place pour les poissonneries et leurs fournisseurs. D'autres montrent que les poissonneries sont des unités de conservation, et des auteurs circonscrivent leurs réflexions à l'apport socio-économique des poissonneries ainsi qu'aux contraintes liées à son fonctionnement. Parmi ces documents, figurent ceux de Chaboud et Kébé (1989, p.127), FAO (2006, p.112), Via Aqua (2017, p.16), Kouman et Aboya (2017, p.97), Dehaut (2014, p.19), et FAO (2008, p.19). À cela, s'ajoutent les données statistiques recueillies auprès du centre technique de la mairie (2020) et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la ville Bouaké (2021).

L'observation s'est déroulée du 04 au 14 janvier 2020. Elle a consisté à faire des investigations sur le terrain pour s'imprégner des activités liées aux poissonneries et leur emprise spatiale. Cette phase a permis d'inventorier toutes les poissonneries à l'échelle de la ville, de les localiser et d'avoir une idée du déroulement de toutes les activités qui en découlent. Toutefois, cette technique ne permet pas d'expliquer et de comprendre tout ce qui est observé ; d'où le recours à l'enquête par entretien et par questionnaire.

Menés à l'aide d'un guide, l'entretien s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 10 février 2020 avec les responsables du service technique de la mairie, ceux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, et avec les responsables des tenanciers de poissonneries. Ces échanges ont fourni des informations essentielles sur les zones d'approvisionnement, les quantités (importées et vendues), les acteurs, les chiffres d'affaires de certaines activités liées aux poissonneries et leur participation à l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké. Quant à l'enquête par questionnaire, elle s'est déroulée en deux temps : du 15 février au 15 mars 2020 et du 20 mars au 21 avril 2020. Elle a permis, d'abord, d'avoir des informations sur le niveau de vie des acteurs mobilisés par les activités liées aux poissonneries, ensuite, de connaître l'apport des poissonneries à l'alimentation des ménages.

Concernant l'enquête par questionnaire, tous les 377 employés mobilisés par les poissonneries ont été enquêtés. En ce qui concerne les autres acteurs (les vendeurs et/ou vendeuses de poissons congelés au détail, les vendeuses de poissons fumés et les restaurateurs utilisant les poissons congelés) exerçant dans les activités annexes liées aux poissonneries, les statistiques du Service Technique de la Mairie ont permis de choisir les répondants. Selon ce service (2020, p.15), « dans les quartiers tels que Dougouba, Zone Industrielle, Ahougnansou, N'Gattakro, Broukro Extension, Dar-Es-Salam 1, et Gonfréville, les acteurs exerçant dans les activités annexes liées aux poissonneries excèdent 30 personnes par quartier. Dans les autres, ce nombre n'excède pas 10 acteurs par quartier ». Ainsi, des questions ont été adressées à tous les acteurs dans les quartiers dont les acteurs n'excèdent pas 10. Dans les quartiers dont les noms sont mentionnés plus haut, l'échantillon a été défini à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2 (N-1) + Z^2]}$$

Source : Marhoun, A. E. (2019, p. 11)

N = taille de l'échantillon à déterminer ;

N = taille de la population mère ;

Z = coefficient de marge (déterminer à partir du seuil de confiance) ;

e = marge d'erreur ;

P = une constante variant entre 0 et 1 ; c'est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Étant donné qu'il n'existe pas de valeur de cette proportion, celle-ci a été fixé à 50 % (0,5) ;

Q = 1-P

Or, P = 0,50, donc Q = 0,50,

À un niveau de confiance de 95 %, Z = 1,96 avec une marge d'erreurs e = 0,05%.

En remplaçant les constantes par leurs valeurs, la forme simplifiée de la formule donne :

$$N = \frac{0,9604 N}{0,0025N + 0,9579}$$

L'application de cette formule a donné les résultats suivants :

**Tableau 1.** Populations échantillonnées dans certains quartiers de la ville de Bouaké

Quartiers	Vendeurs et/ou vendeuses de poissons congelés au détail	Vendeuses de poissons fumés	Restaurateurs utilisant les poissons congelés
Dougouba	Pm = 35	Pm = 32	Pm = 35
	E= 32	E=30	E=32
Zone Industrielle	Pm= 31	Pm= 33	Pm= 32
	E=29	E=30	E=30
Ahougnansou	Pm= 32	Pm= 31	Pm= 36
	E=30	E=29	E=33
N’Gattakro	Pm= 33	Pm= 33	Pm= 34
	E=30	E=30	E=31
Broukro Extension	Pm= 31	Pm= 30	Pm= 40
	E=29	E=28	E=36
Dar-Es-Salam 1	Pm= 32	Pm= 31	Pm= 39
	E=30	E=29	E=35
Gonfréville	Pm= 33	Pm= 32	Pm= 33
	E=30	E=30	E=30

**Source :** Service Technique de la Mairie de Bouaké (2020), calculs Dosso Yaya, 2021  
 Pm : population mère / E : échantillon

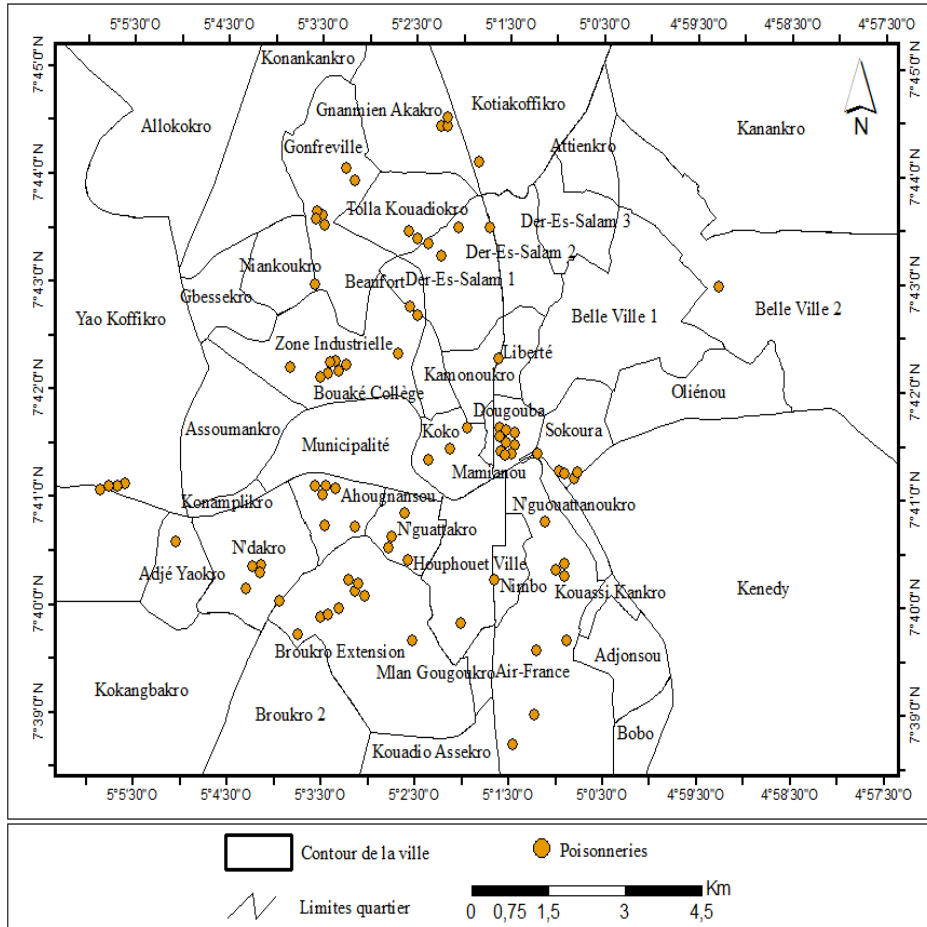
En plus de cette population échantillonnée pour le questionnaire, un GPS a été utilisé pour la prise de coordonnées géographiques des poissonneries à l’intérieur de la ville.

Certaines données ont fait l’objet d’un traitement cartographique et graphique pour leur donner un caractère beaucoup plus expressif. Ainsi, les logiciels EPI Info, SPSS et Excel ont servi à établir des tableaux et des graphiques. Aussi, le logiciel ArcGIS 10.3 a été utilisé pour réaliser des cartes. L’analyse des données recueillies a permis d’obtenir trois types de résultats.

## II. Résultats

### II.1. Une répartition inégale des poissonneries due à une différenciation du point de vue socio-démographique et économique entre les quartiers de la ville

L’installation des différentes poissonneries dans la ville de Bouaké laisse entrevoir une inégale répartition spatiale de celles-ci comme l’indique la carte suivante :



Source : INS, 2019

Réalisation : DOSSO Yaya, 2021

Carte 2. Répartition spatiale des poissonneries à l'échelle de la ville de Bouaké

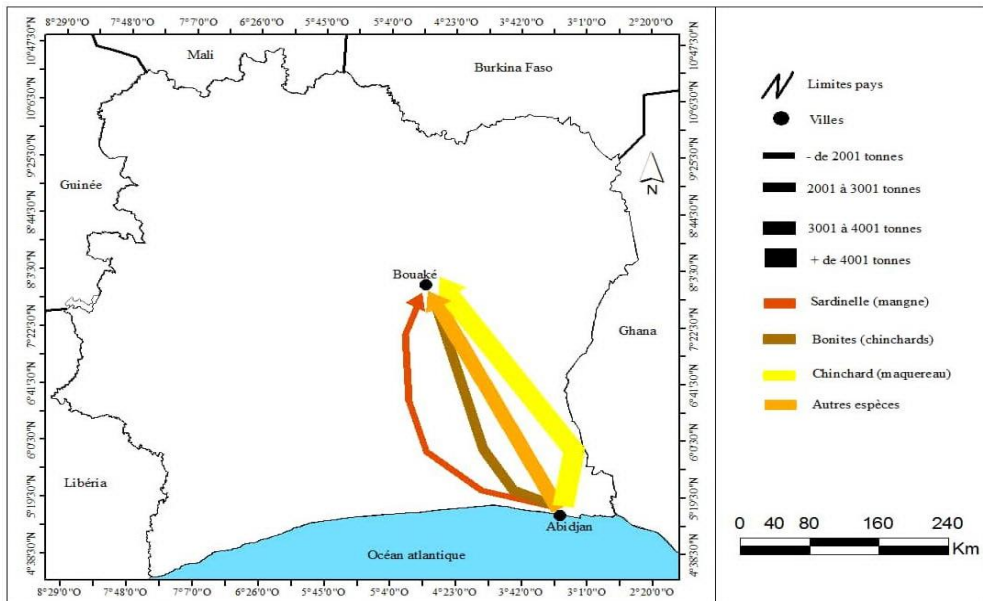
L'analyse de la Carte 2, montre une forte inégale répartition des poissonneries à l'échelle de la ville de Bouaké. Cela s'explique par la différenciation du point de vue socio-démographique et économique entre les quartiers. En effet, tous les 109 poissonniers confirment qu'ils préfèrent implanter leurs poissonneries dans des quartiers ayant une forte population et enregistrant une diversité d'activités économiques. Ce qui justifie la concentration des poissonneries dans des quartiers tels que Dougouba (17 poissonneries), Broukro (11 poissonneries) Zone industrielle 10 poissonneries et Air-France (09 poissonneries). Ces quartiers comptent respectivement 6 224 habitants (1,16 %), 31 357 habitants (5,84 %), 48 787 habitants (9, 10 %) et 39 555 habitants (7,37%) (INS, 2014). De plus, ils (ces quartiers) enregistrent une diversité d'activités économiques telles que la vente de l'attiéké, la restauration de tout genre, le transport et l'hôtellerie.



La commercialisation des produits issus des poissonneries se caractérise par un circuit composite avec une unique zone d’approvisionnement.

## II.2. Un circuit composite à unique zone d’approvisionnement pour une diversité d’espèces

Les différentes poissonneries installées à l’échelle de la ville de Bouaké sont approvisionnées par les chambres froides installées au port de pêche d’Abidjan. La Carte 3 montre les flux de poissons congelés en provenance de la métropole, à destination des poissonneries de la ville de Bouaké.



**Carte 3.** Flux d’approvisionnement en poissons des poissonneries de la ville de Bouaké  
**Source :** INS, 2014, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké, 2021  
**Réalisation :** DOSSO Yaya, 2021

Comme le montre cette carte, environ 12 204 tonnes de poissons congelés ont été importés en 2021 (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké) (2021, p.10). Ces importations sont composées de la Bonite (maquereau) (4 002 tonnes), du Chinchard (Apollo) (2 551 tonnes), la Sardinelle (mangne) (2 000 tonnes) et des autres espèces dont les importations s’élèvent à 3 651 tonnes. Aussi, les prix de vente diffèrent d’une espèce à une autre selon le tableau ci-après :

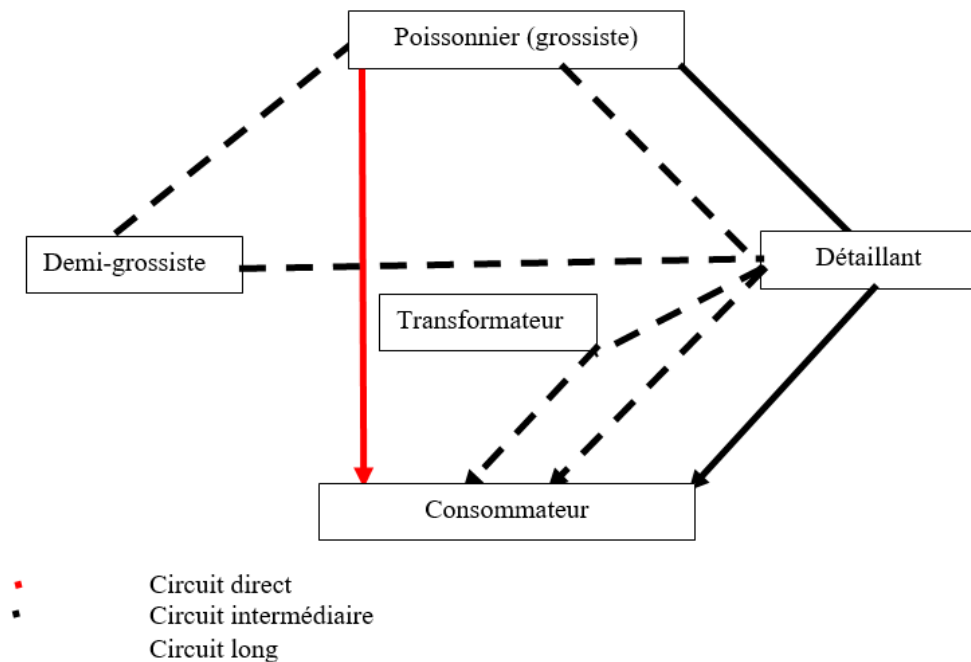
**Tableau 2.** Quelques espèces de poissons et leurs prix de vente dans les poissonneries de la ville de Bouaké

Nom commercial des poissons	Quantité en kg (carton)	Prix en FCFA	
Aiguilles/Aiguillettes (Tombola)	15 kg	15000	
	30 kg	27000	
Eba (Aoubé)	20 kg	14000	
Brama (mécanicien ou goudron)	30kg	33000	
Bobo (Sosso)	20kg	25000	
Bonites (Maquerreau)	20 kg	P	17000
		m	18000
		g	19000
Belle dame	10kg	9000	
Brochet	1kg	2700	
Carpe blanche	10kg/ 20kg	p	15500 / 30000
		m	16000 / 31000
		g	17000 / 32000
Carpe grise (buro)	20kg	P	25000
		m	25500
		g	26000
Chinchard (appolo)	20kg	P	20000
		m	20000
		g	24000
Friture (sosso petit)	20kg	23000	
Hareng (sardine)	20kg	16000	
Liche	20kg	22000	
Mulet	20kg	15000	
Machoiron de chine	10kg	11000	
Machoiron de mer	10kg	12000	
Ombrine (sosso moyen)	20k	24000	
Pelon (lôgôlôgô)	20kg	20000	
Sardinelle (mangne)	20kg	17500	
Sardines (mangne sardine)	20kg	16000	

Source : DOSSO Yaya, 2021

NB : P= petit/ m= moyen/ g=grand

La vente se fait généralement par quantité de 10, 15, 20 et 30 kilogrammes. Les espèces les moins chères sont la Sardinelle, le Mulet, la bonite, le Eba et l'Aiguille/Aiguillette. Leurs prix sont inférieurs à 10 000 francs CFA (le carton de 10 Kilogrammes). La quantité de 10 kilogrammes des autres espèces a un prix de vente supérieur à 10 000 francs CFA. Le commerce des produits issus des poissonneries se fait à travers un circuit composite, composé de circuit court, de circuit intermédiaire et de circuit long. La figure suivante en donne un aperçu.



Source : DOSSO Yaya, 2022

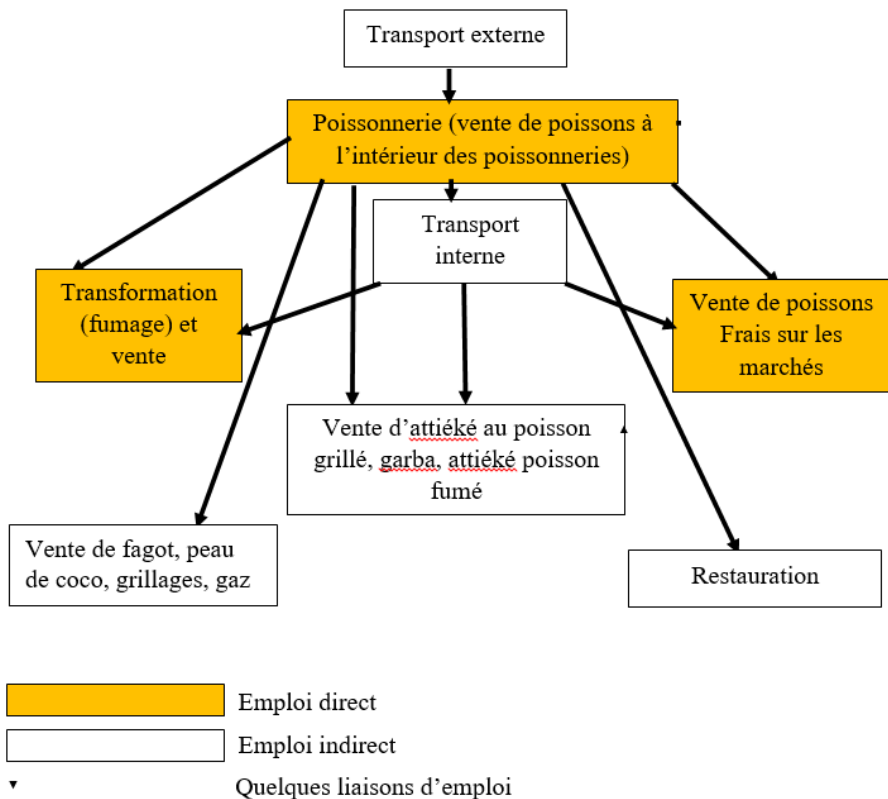
**Figure 1.** Circuit de distribution des produits issus des poissonneries de la ville de Bouaké

Le circuit court part des grossistes (les poissonniers) aux consommateurs sans intermédiaire aucun. Dans le circuit intermédiaire, le produit part du grossiste aux consommateurs en passant par le détaillant. Quant au circuit long, le produit arrive aux consommateurs en passant par le demi-grossiste, le détaillant et / ou le transformateur.

L'existence des poissonneries dans la ville de Bouaké a favorisé la création de diverses activités qui participent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

### **II.3. Une diversité d'activités à revenus mensuels supérieurs au SMIC ivoirien**

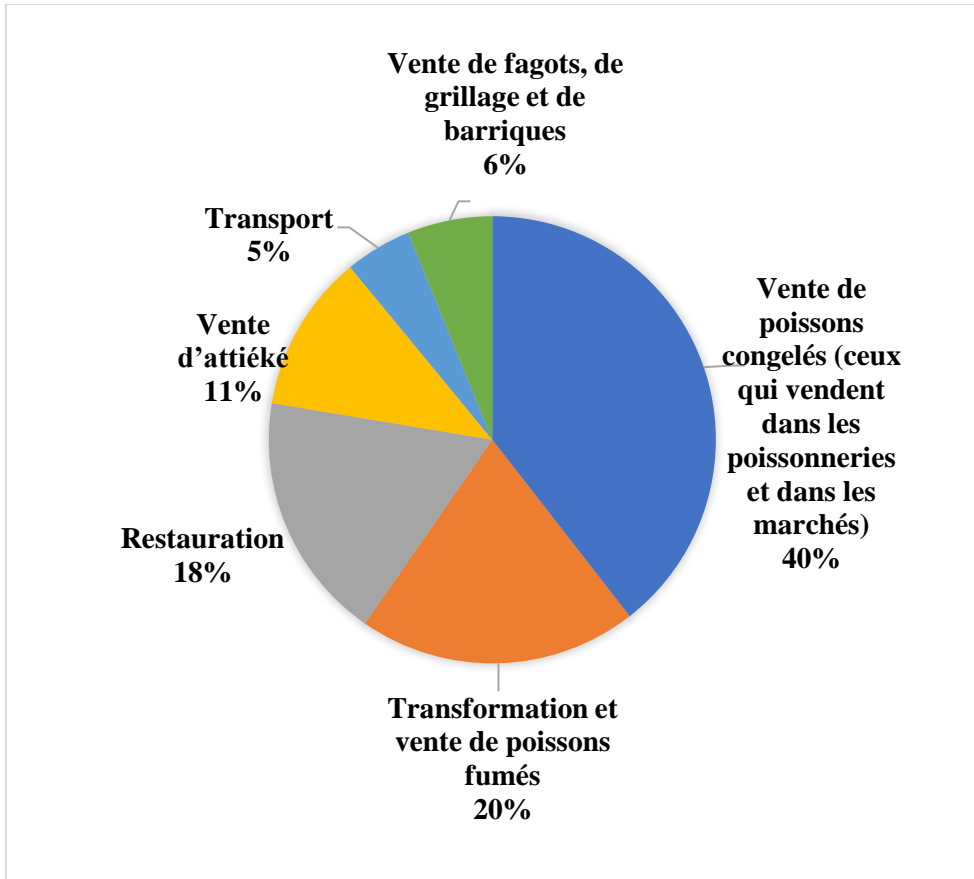
Le secteur des poissonneries offre de nombreux emplois aux populations urbaines de Bouaké. L'ensemble de ces emplois est illustré par la figure suivante :



Source : DOSSO Yaya, 2021

**Figure 2.** Les différents emplois générés directement ou indirectement par les poissonneries dans la ville de Bouaké

Les poissonneries sont à l'origine d'une diversité d'emplois dont trois directs que sont : la vente en gros de poissons congelés dans les poissonneries, la transformation et la vente de poissons fumés, et la vente de poissons frais au détail sur les marchés. On y trouve quatre activités indirectes dont la restauration, la vente d'attiéké, le transport, la vente de fagots, de grillages et de barriques. Quant à la population impliquée dans ces activités, la Figure 3 en donne la répartition.



Source : Service technique de la mairie (2020), Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (2020), DOSSO Yaya (2021)

Figure 3. Répartition des populations impliquées dans les activités liées aux poissonneries

L'analyse de la Figure 3 montre que 2 280 personnes, soit 0,42 % de la population totale de la ville de Bouaké exercent dans les activités liées aux poissonneries. Leur revenu mensuel dépasse, pour la plupart, le SMIC ivoirien (60 000 Francs CFA) comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 3. Revenus mensuels des acteurs mobilisés par les activités directes et indirectes liées aux poissonneries

Emplois	Propriétaire de poissonnerie	Employer dans une poissonnerie	Vendeur de poissons congelé en détail dans les marchés	Vendeuse d'attiéké	Transporteur	Vendeurs de fagots, de grillage et de barriques
Revenu mensuel (FCFA)	600 000 à 800 000	60 000 à 80 000	60 000 à 90 000	30 000 à 70 000	45 000 à 150 000	15 000 à 45 000

Source : DOSSO Yaya, 2021

En dehors des vendeurs de fagots, de grillages et de barriques, nombreuses sont les personnes travaillant dans les activités liées aux poissonneries et dont les revenus dépassent le SMIC ivoiriens. Il s'agit des propriétaires de poissonneries, de ceux qui y sont embauchés, des vendeurs en gros dans les marchés et des responsables des entreprises de fabrication d'*attiéké*. À cela, s'ajoutent les propriétaires et les chauffeurs des véhicules qui transportent le poisson.

Par ailleurs, sur les 109 propriétaires de poissonnerie, 30 ont pu bâtir leur propre maison et une cinquantaine dispose de moyen de déplacement dont 10 voitures et 40 motos. Certains de leurs biens acquis se matérialisent comme suit :

**Planche photographique 1.** Quelques biens acquis par des acteurs mobilisés par les activités liées aux poissonneries dans la ville de Bouaké

**Photo 1.** Une moto appartenant un employé d'une poissonnerie



**Photo 2.** Une maison construite par un poissonnier dans la ville de Bouaké



**Source :** DOSSO Yaya, 2021  
*Attiéké* = Semoule de manioc

Cette planche photographique représente quelques biens acquis parmi tant d'autres par les personnes exerçant dans les activités liées aux poissonneries. Il s'agit d'une maison appartenant à un poissonnier et d'une moto dont le propriétaire est une personne embauchée dans une poissonnerie. En outre, les poissonneries contribuent à l'alimentation de la population en leur procurant du poisson. Les entretiens avec 8 poissonniers à Dougouba, 7 à Broukro, 6 à la Zone industrielle et 5 à Air-France, témoignent que des ménages s'approvisionnent directement dans les poissonneries en moyenne une fois chaque trois jours.

En somme, les poissonneries contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations dans la ville de Bouaké. En effet, elles sont

créatrices d'activités et de revenus. Par ailleurs, elles participent à l'alimentation des populations en leur offrant des ressources halieutiques pour la consommation familiale.

## Discussion

Cette étude a montré que les poissonneries sont inégalement réparties à l'échelle de la ville de Bouaké. Ce résultat est semblable à celui de Kouman et Aboya (2015, p.95) qui soutiennent que la commune de Yopougon abrite une diversité de poissonneries à répartition spatiale déséquilibré. Elles se concentrent surtout proche des marchés-gares (Kouman & Aboya, 2015, p.95). Par ailleurs, nos résultats corroborent ceux du Comité Sectoriel de Main-d'œuvre du Commerce de l'Alimentation du Québec (2019, p.7) qui stipule que les poissonneries indépendantes sont inégalement réparties à l'échelle de la région du Québec.

Aussi, la commercialisation des produits issus des poissonneries se caractérise par un circuit composite mobilisant une diversité d'acteurs, confirmant ainsi les résultats de Mahamat et *al.* (2021, p.16302). En effet, Mahamat et *al.* (2021, p.16302) montrent que : « à Abéché, l'acheminement des poissons depuis leurs zones de provenance jusqu'aux consommateurs, fait intervenir divers acteurs. Il s'agit des grossistes, des grossistes-détaillants, des détaillants et des consommateurs. ».

Par ailleurs, Abidjan est la seule zone d'approvisionnement des poissonneries implantées dans la ville de Bouaké. Cette assertion est contraire à celle de Njifonjou (2002, p.8) et du Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2007, p.27). En fait, Njifonjou (2002, p.8) affirme que le Cameroun est approvisionné en ressource halieutique par une diversité de pays que sont : la Mauritanie, le Sénégal, la Hollande, l'Argentine, l'Espagne et la Namibie. Quant au Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2007, p.27), la république du Niger est approvisionnée en ressource halieutique par plusieurs pays dont le Mali, le Nigéria, le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire.

De plus, les poissonneries contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations dans la ville de Bouaké à travers la création d'activités et de revenus. Ces résultats sont similaires à ceux de Dosso (2019, p.187), de Failler et *al.* (2010, p.161), et de FAO (2006, p.12). Selon Dosso (2019, p.187), 4,30 % de la population de la Sous-préfecture d'Adiaké exercent dans le domaine du commerce du poisson. Quant à Failler et *al.* (2010, p.161), en Mauritanie, « le sous-secteur de la pêche artisanale est de loin la première source de création d'emplois directs. Entre 1994 et 2001, le nombre de pêcheurs artisans est passé de plus de 3 800 à environ 12 100 pour une croissance moyenne annuelle de 8% ». Hormis cela, Carmen-Paz (2018, p.17) soutient que les recettes budgétaires de l'État Mauritaniens proviennent de la

pêche à hauteur de 29 %. Cela est soutenue par Failler *et al.* (2010, p.157) qui témoignent que « le secteur des pêches, exploité jusqu'à la fin des années 70 par des opérateurs étrangers, continue à être un pilier majeur de l'économie nationale de la Mauritanie malgré une diminution de sa contribution aux principaux agrégats macroéconomiques (balance commerciale, PIB, recettes budgétaires). Le secteur continue encore à maintenir sa place comme importante source de recettes du budget de l'État. Son apport s'est toujours situé au-dessus des 20% de ces recettes sur la période de 1993 à 2000. ». Pour la FAO (2006, p.12) le secteur de la pêche génère des richesses qui sont d'une grande utilité pour l'économie locale grâce aux effets multiplicateurs des revenus et de l'emploi.

En outre, les poissonneries contribuent à l'alimentation des populations de la ville de Bouaké. Cela confirme les dires de FAO (2013, p.2), Lahsen Ababouch (2015, p.2), la Commission de l'Océan Indien (2019, p.3) et un Administrateur Agréé de l'Aquaculture en Afrique (2019, p.3). Selon la FAO (2013, p.2), le poisson contribue à raison d'environ 17 % à l'apport en protéines animales de la population mondiale, mais cette proportion peut cependant dépasser 50 % dans certains pays. D'ailleurs « dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, le poisson constitue un élément essentiel du régime alimentaire depuis des siècles. Aussi, le poisson contribue à l'alimentation des populations de plusieurs pays Africains tels que l'Angola, le Benin, le Burundi, le Cap-Vert, le Comores, la République Démocratique du Congo, etc. » (FAO 2013, p.2). De plus, Lahsen Ababouch (2015, p.2) affirme que la pêche et l'aquaculture procurent 17 % des protéines d'origine animale à l'échelle mondiale et les moyens de subsistance d'environ 660 820 million de personnes, soit 10 à 12 % de la population mondiale. Quant à la Commission de l'Océan Indien (2020, p.3), dans les régions de l'Afrique de l'Est et de l'océan indien, la consommation de protéines de poisson va de 33 à 35 % (Malawi, Seychelles, Ouganda, Congo et Comores). De plus, le poisson, y compris les mollusques et les crustacés, représentent 17 % des protéines animales et 7 % de toutes les protéines, et sont essentiels pour plus de 3 milliards de personnes dans les pays en développement (Administrateur Agréé de l'Aquaculture en Afrique, 2019, p.3).

## Conclusion

Cette étude analyse la contribution des poissonneries à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaine de Bouaké. Il en ressort une inégale répartition des dites poissonneries. Cette répartition spatiale déséquilibrée est due à la différenciation du point de vue socio-démographique et économique entre les quartiers de la ville. Par ailleurs, on note des espèces aussi variées que les acteurs et une unique zone d'approvisionnement qu'est la ville d'Abidjan. Aussi, les poissonneries sont à l'origine d'une diversité



d'activités génératrices de revenus, permettant ainsi aux acteurs de satisfaire certains besoins. En outre, elles (les poissonneries) participent à l'alimentation des populations en leur offrant des ressources halieutiques pour la consommation familiale.

### References:

1. Adil EL Marhoum (2019). *Échantillonnage et estimation*, UNIVERSITÉ MOHAMMED RABAT, Maroc, 101 p.
2. Administrateur Agréé de l'Aquaculture en Afrique (2019). *La contribution du poisson à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Est*, [www.aquacultureinafrica.com](http://www.aquacultureinafrica.com), 11 p., consulté le 20 janvier 2022
3. Chaboud, C. & Kébé, M. (1989). La distribution en frais du poisson de mer au Sénégal : Commerce traditionnel et intervention publique, *in cah.Sci. hum*, Dakar (Sénégal) 25 (1-2) pp 125-143
4. Carmen-Paz, M. (2018). *La pêche en Mauritanie et l'Union Européenne*. Étude commandée par la commission PECH-EuropéenParliament, 40 p.
5. Comité Sectoriel de Main-d'œuvre du Commerce de l'Alimentation du Québec (2019). *Norme professionnelle poissonnière ou poissonnier*, Commission des Partenaires du Marché du Travail / Québec, 63 p.
6. Commission de l'Océan Indien (2020). *Du poisson pour la vie : nutrition et développement en Afrique de l'Est et dans l'Océan indien occidental*, Smart Fish 40 / FAO, Rome, 7 p.
7. Commission Pacifique Sud (2015). *La manutention et réfrigération des poissons*, [www.spc.int](http://www.spc.int) 67 p., consulté le 15 janvier 2015
8. Cormier Salem, M.C. (1983). *La pêche en Côte d'Ivoire mise au point des connaissances perspectives*, mémoire du D E A de 2<sup>e</sup> cycle de géographie, université X Nanterre, Paris, 135 p.
9. Dehaut, A. (2014). *Évaluation de la qualité-fraicheur du poisson par des approches biochimiques (SPME-GC/MS) et moléculaires (PCR)*, thèse de Doctorat, Université Lille I sciences et technologie, France, 142 p.
10. Dosso, Y. (2019). *Contribution du commerce du poisson à l'aménagement de l'espace dans les Sous-préfectures de Sassandra et d'Adiaké*, Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Université Félix Houphouët-Boigny, 325 p
11. Dosso, Y., ASSUÉ, Y.J.A & Kouakou, A.B. (2020). Activité de pêche et développement socio-économique dans la Sous-préfecture d'Ayaou-Sran (Côte d'Ivoire) *in DALOGEO*, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire), pp 80-106

12. Failler, P., Dia Abdou, D. & Zeine, D. (2010). Présentation détaillée des résultats de la sous-commission, *in socio-économie*, pp 157-185
13. FAO (2006). *Accroissement de la contribution des pêche artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire*, FAO, Rome, 2006, 109 p.
14. FAO1 (2008). *Profils des pêches et de l'aquaculture par pays*, FAO/Rome, 42 p.
15. FAO2 (2008). *Les bonnes pratiques d'hygiène dans la préservation et la vente des aliments de rue en Afrique*, FAO, Rome, 17 p.
16. FAO (2013). *Le commerce du poisson et la nutrition humaine*, Comité des Pêches/FAO, Rome, 6 p.
17. Kébé, M., Njock, J.C., & Gallène, J. (1997). *Revue sectorielle de la pêche artisanale maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire*, Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), 45 p.
18. Kouman, K.M. (2008). *Implantation des pêcheurs dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire : permanence et mutation dans l'organisation de l'espace*, Édition Universitaires Européennes 472 p.
19. Kouman, K.M. & Aboya, N. (2017). « Répartition spatiale et apport des
20. Poissonneries dans le ravitaillement de Yopougon en poissons congelés », *in revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, pp. 90-101
21. Mahamat, S.S., Madjina, T., Dassidi, N., Ngarledji, P. & Mopate Logtene, Y. (2021). Origine du poisson et système de commercialisation à Abéché au Tchad, *in Journal of Applied Biosciences*, 158 : 16299-16309
22. Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké (2017). *Rapport d'activités*, Bouaké, 30 p
23. Ministère des Ressources Animales et Halieutiques /Direction de Bouaké (2021). *Rapport d'activités*, Bouaké, 20 p
24. Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2007). *Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture*, Niger/PMEDE/FAO/DFID, 48 p.
25. Ministère de l'Hydraulique de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2006). *Stratégie de développement de la filière halieutique*, Niger, 36 p.
26. Lahsen, A. (2015). *La pêche et l'aquaculture dans le contexte de l'économie bleue*, FAO, Rome, [www.africanfisheries.org](http://www.africanfisheries.org), 16 p, consulté le 25 février 2022

27. Oumarou, N. (2002). *Évolution des importations du poisson suite à la dévaluation du francs CFA et son impact sur la production locale Camerounaise*, (CRHOL-IRZV), Caméroun, 19 p.
28. Via, A. (2017). *La poissonnerie de détail en France : État des lieux et perspectives*, rapport intermédiaire, France AgriMer, 4 juillet 2017, 61p.